

## Déchets de chantier : localisez facilement les points de reprise partenaires de la REP Bâtiment

Vous souhaitez bénéficier de la reprise sans frais de vos déchets du bâtiment et ne savez pas où aller ? Le site [dechets-chantier.ffbatiment.fr](http://dechets-chantier.ffbatiment.fr) recense désormais les points partenaires de la REP Bâtiment (PMCB) !

Désormais, lorsque vous faites une recherche sur le site [dechets-chantier.ffbatiment.fr](http://dechets-chantier.ffbatiment.fr) pour localiser les points de collecte les plus proches de vos chantiers, vous pouvez identifier dans la liste de résultats les points d'apport volontaire partenaires de la REP Bâtiment (PMCB).

Les types de déchets repris sans frais dans le cadre de la REP Bâtiment sont précisés sur les fiches des centres : inertes, bois, menuiseries vitrées, plâtre, plastique, métal, laine de verre et/ou laine de roche.

Le ou les éco-organismes affiliés y sont également indiqués. Pour connaître les modalités pratiques de reprise de chaque éco-organisme (Ecomaison, Ecominéro, Valdélia, Valobat), voir notre supplément [REP PMCB : mode d'emploi](#).

N'oubliez pas que pour être repris sans frais, vos déchets de chantier doivent impérativement respecter les consignes de tri de la REP.

[Une signalétique et un poster FFB](#) sont disponibles pour vous y aider, ainsi que notre [Mémo REP n°4](#) !